

## RAPPORT DE LA MISSION : VOYAGE D'AFFAIRE DE L'ONGD/ADAC EN ITALIE

### INTRODUCTION

Conformément à l'ordre de mission n° Lt001/2306 /2014/ADAC du 05 Août 2014 délivré par le Vice-président, ayant pour objet une mission officielle à CORSALONE-CHIUSI VERNA (AR) en Italie, lequel est décerné à la suite des termes de référence relatifs à un voyage d'affaire auprès du groupe société POGGI SAS DI POGGI Andréa & C. en exécution de l'ordre de mission susmentionné, nous établissons le présent rapport qui contient les détails que voici :

### I. RAPPORT DES TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

Objet : Voyage auprès du groupe société POGGI SAS DI POGGI Andrea & C en Italie.

Lieu : localité CORSALONE/AREZZO

Date : du 08 au 18 Août 2014

Durée : 12 jours

Participants : 1. Thierry LUFULUABO KABAMBI, Président, chef de la délégation

2. Anicet TAMFUTU IYABE, chargé de projet ;

3. Patou KOMBO KAMBEMBO, chargé des questions juridiques

### II. CONTEXTE

L'Organisation non gouvernementale de développement Communautaire et apolitique dénommée « AFRICAN DEVELOPMENT ASSISTANCE CONSULT » en sigle « ADAC » (est une initiative des jeunes de la commune de Selembao et Mont-ngafula) crée conformément au décret loi n ° 004 /2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique, pour palier à trouver des solutions aux problèmes que connaît leurs circonscription sociales et sur toute étendue de son rayon d'action.

En effet, étant citoyens du Monde et plus particulièrement de la République démocratique du Congo, nous sommes déterminés à ne pas rester indifférents à la pluralité des problèmes sociaux qui causeraient une entrave au développement durable du Monde et plus particulièrement dans la circonscription faisant l'objet de notre rayon d'action et sur toute l'étendue de la RDC en générale.

Par ailleurs, pour garantir l'autonomie d'action et objectif d'ADAC comme ONGD, présente ainsi ses problèmes en cinq axes :

1. Axe de l'enseignement Promouvoir la formation technique et professionnelle des jeunes et des femmes dans le domaine agricole, Zootechnie, piscicole, environnemental,

l'informatique, Menuiserie, coupe couture, l'alphabétisation des adultes, fabrication des matériels didactique et fournitures scolaires ;

2. Promouvoir les soins de santé primaires par la sensibilisation et vulgarisation de la population sur la lutte contre le VIH/SIDA et autres maladies endémiques ;
3. Appuyer les activités ou les initiatives de la femme et filles mères pour leur auto-prise en charge en vue du progrès communautaire ;
4. promouvoir la scolarisation et la prise en charge des enfants abandonnés et orphelins
5. Axe socio-économique, qui nous amène à chercher de solution aux problèmes de l'Urbanisation et habitat

Vous allez constater, chers partenaires, que l'ADAC présente ainsi ses problèmes en cinq axes. Mais dans un premier temps, elle focalise ses objectifs plus dans le domaine de l'urbanisation et habitat comme programme prioritaire pour notre pays.

Toujours dans le cadre de ses objectifs, l'ADAC cherche comment améliorer les conditions de logements sociaux de la classe moyenne congolaise et de participer au développement de l'habitat axé sur la révolution de la modernité en conformité avec le programme du gouvernement de la République Démocratique du Congo.

Signalons qu'il y a des avancées significatives dans les négociations entre l'ADAC et des clients potentiels listés, entre autre les entreprises et autres institutions du pays qui ont manifestées leurs intentions de prendre part à la réalisation de ce grand projet.

### **III. ACCUEIL**

Notre accueil à été préparé par notre interface en la personne de Monsieur l'Abbé Nicaise MIBATU, prêtre du Diocèse de Kikwit en République Démocratique du Congo, mais résidant en Italie.

En date du ; - 08 Août 2014 arrivé de Maître KOMBO KAMBEMBO Patou à Rome

- 11 Août 2014 arrivés du Président KABAMBI LUFULUABO Thierry et TAMFUTU IYABE Anicet à Rome

Tous installés dans la cité de Poppi, province d'Arezzo.

Vous allez constater encore, chers partenaires, que les membres de la délégation de l'ONG ADAC n'ont pas pu effectuer leur voyage ensemble compte tenu de la haute saison ; un sérieux problème s'est posé pour trouver des places dans les différentes compagnies d'aviation.

### **IV. PROGRAMME**

Nous avons commencé la séance de travail le 13 Août 2014

Au premier jour, nous avons été reçus par Monsieur POGGI Andrea, représentant légale de la société groupe POGGI et son assistant Monsieur Claudio Santini qui nous ont présenté un plan de travail avec le chronogramme suivant ;

**Mercredi 13 Août 2014 :**

- Accueil de la délégation d'ADAC par la société POGGI ANDREA et présentation du programme
- Exposé du canevas de travail de l'ONG ADAC à l'intention de la société POGGI ANDREA par son président Mr. LUFULUABO KABAMBI Thierry
- Ouverture du débat
- Visite des différents sites d'installations du groupe société POGGI ANDREA entre autres :
  - l'usine de fabrication des panneaux
  - l'usine de fabrication des panneaux solaires et photos voltaïques
  - Et autres

#### **Jeudi le 14 Août 2014 :**

- Sur base d'un questionnaire remis à l'ADAC par la société POGGI ANDREA, il a été organisé une étude approfondie pour y répondre le jour suivant.

#### **Vendredi le 15 Août 2014 :**

Cette journée était consacrée à notre participation quasiment active à une séance de travail à la direction générale de POGGI ANDREA, à laquelle avaient pris part des décideurs des autres entreprises de construction associées au groupe POGGI pour statuer sur les trois affaires en cours ;

- Négocier la nouvelle technologie italienne en matière de construction de maison préfabriquée en vue du projet des logements sociaux en République Démocratique du Congo.
- Introduire la nouvelle technologie de l'énergie renouvelable (photos voltaïque) pour donner des solutions aux problèmes que traverse la République Démocratique du Congo dans son secteur d'énergie.
- Signature d'un contrat entre parties

#### **V. RESULTAT ATTENDUS**

- Un projet de contrat en cours avant le démarrage du projet
- Un accord de principe de construction des logements sociaux a été donné
- Un accord sur la fabrication et vente des panneaux solaires en RDC(photos voltaïque) a été donné aussi
- Création d'une nouvelle entreprise de construction du droit congolais
- La descente de la société groupe POGGI ANDREA à Kinshasa/ RDC

#### **NB: le 15 Août 2014**

- nous vous signifions en passant, chers partenaires, que pour la rapidité, l'efficacité et surtout la bonne qualité de l'exécution des travaux que nous aurons à faire, nous avons contacté une cimenterie pour nous fournir du ciment à temps utile, afin de répondre positivement aux attentes que nous aurons sur terrain et aux besoins de l'ensemble du peuple Congolais qui souhaiterait être approvisionné en ciment. Dans les prochains jours, nous entendons retourner en Italie pour signer un contrat d'affaire avec cette cimenterie pour l'importation du ciment italien en République Démocratique du Congo. Cette entreprise s'appelle COLACEM gruppo financo.

Trois raisons nous donnent le choix de travailler avec COLACEM ; la grande capacité de production, un bon prix et une meilleure qualité.

- Le même jour nous sommes allés visiter une ferme de Monsieur ENRICO qui s'occupe de l'élevage des poules pour la production des œufs ;voici l'adresse : Azienda agricola LE PESCHINE 52010 Poppi (Arezzo)

## **CONCLUSION**

1. Nos remerciements s'adressent premièrement à l'Ambassadeur de l'Italie, au Consul, au Chargé d'affaire et aux autres services de l'ambassade qui nous accompagnent dans ce grand projet, et surtout pour l'octroi des visas.
2. Un grand merci à la Société POGGI ANDREA et ses collaborateurs pour leurs efforts de nous avoir invités et leurs entretiens fructueux à propos de la mission d'ADAC en Italie dont ils ont salué l'importance et encouragé l'initiative, et aussi pour la promesse de mettre à notre disposition tous leurs services pouvant nous aider à bien accomplir la mission.
3. Un grand merci à Monsieur Giovanni COLAIACOVO, représentant légal de la société du ciment COLACEM gruppo financo et à son Directeur commercial Mario NARDELLI pour la confiance faite aux Messieurs Thierry LUFULUABO KABAMBI, Anicet TAMFUTU IYABE et Patou KOMBO KAMBEMBO, respectivement président, chargé des projets et chargé des questions juridiques de l'ONG ADAC de vous représenter valablement pour faire la promotion et la vente de vos produits : ciment italien et ses dérivés, par une procuration spéciale.

### **Fruits du mariage entre ADAC et COLACEM;**

- Du point de vue social, donner de l'emploi aux ressortissants des deux nations.
  - Du point de vue économique, un important impact économique pour l'approvisionnement en ciment et la construction des maisons.
4. Enfin un grand merci à Don Nicaise MIBATU notre interface en Italie pour son implication dans la réussite de ce projet.

En annexe vous trouverez, la Procuration Spéciale de la société COLACEM gruppo Financo et quelques images de nos séances de travail en Italie.

Fait à Kinshasa, le 19/09/2014

- Thierry LUFULUABO KABAMBI, Président chef de la délégation
- Anicet TAMFUTU IYABE, Chargé de projet
- Patou KOMBO KAMBEMBO, Chargé des questions Juridiques

Voici Quelques Images de notre visite en Italie







